

## COMPTE -RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 1<sup>er</sup> JUILLET 2021 à 20 HEURES

SALLE DU CONSEIL

**Présents : DUPUY Ghislaine - REY Nicolas - RAFFIN Jean Jacques - VUILLEMIN Christophe – BONIFACE Stéphane - DEBERT Véronique – DUTEL Gérard - GANGLOFF Sylvie - GARIN Guillaume – LAFFAY Pierre Jean –**

**Approbation du Compte Rendu** de la réunion de Conseil Municipal du 3 juin 2021 : après quelques échanges le compte rendu est adopté.

**Point sur Salle d'animation rurale :**

3 Propaniers ont été rencontrés :

- **VITOGAZ propose 1 cuve enfouie de 3.80m x 1 m avec enfouissement à notre charge**
- **PRIMAGAZ propose une cuve enfouie pour 1€ symbolique**
- **ANTARGAZ propose une cuve avec enfouissement gratuit s'il n'y a pas « de surprise » (roche...)**

Une rencontre pour définir la notice de sécurité avec l'APAVE a été fixée ce vendredi 2 juillet 2021.

Les réunions sur site ont permis de cibler un emplacement à l'arrière de la salle pour disposer la cuve de propane. Un sondage de sol devra être réalisé afin de savoir s'il est possible d'enterrer la cuve plutôt que d'avoir une cuve aérienne qui pose des contraintes en termes de distance au bardage métallique.

Concernant les travaux à l'intérieur de la salle (désenfumage et chauffage notamment), il faudra être vigilant sur le planning établi avec les entreprises en imposant par exemple des travaux uniquement du lundi au jeudi afin de ne pas trop perturber le bon fonctionnement de la salle les week-ends. Le coordinateur SPS doit être contacté pour planifier ses temps d'intervention.

**Travaux à l'école :**

Les travaux de mise en sécurité du mur de l'école seront réalisés durant les vacances scolaires. Une interrogation reste en suspens par rapport à la position du futur portail : au droit du mur du préau ou plus en amont côté départementale, afin de laisser une bande de terrain à l'intérieur de la cour, à l'arrière du préau (projets pédagogiques, jardinage...).

Le jeudi 7 juillet, l'entreprise BISSAY-LAFFAY va procéder à la destruction de l'ancien mur de clôture qui longe les parcelles PASTRE et RAFFIN et à la reconstruction d'un nouveau mur ainsi qu'à la pose du grillage.

**Décision sur la parcelle A 733 (jardin mitoyen de l'école)**

Notre proposition d'achat de la parcelle A733 a été refusée par la famille Merle, ils ne veulent pas vendre que le jardin. Ils nous font une nouvelle offre et nous propose d'acheter les parcelles A733 et A1178 pour la somme de 7 500€ (la parcelle A1178 comprend le hangar à l'arrière du garage et l'appenti). Les conseils jugent qu'au moment de la sortie des cours, le fait que les enfants doivent

contourner les bus est très dangereux et qu'il faut régler ce problème. Le conseil vote à l'unanimité l'achat des parcelles A733 et A1178. Attention, une vigilance doit être portée sur l'accès à la cave via la grange.

## **Voirie**

Visite des conseillers techniques de la DDE, on a vu avec eux :

- Le talus en haut de la rue du Pèlerin, ils nous conseillent de le laisser comme il est car il ne pose pas de soucis et remplit bien son office.
- L'aire de bus devant l'école, il faut prévoir 12 mètres avant la place de parking et 9 mètres après
- Intersection de la montée des Tisseurs / route de Violay / route de St Just, ce carrefour reste dangereux car le céder le passage n'est pas toujours respecté, tout comme la limitation de vitesse, les services de la DDE proposent la pose d'une écluse à l'entrée du bourg un peu avant l'école pour ralentir le trafic
- La pose d'un miroir sur le transformateur Enedis est validée, elle permettra d'améliorer la visibilité au niveau de l'intersection
- Intersection de la D103 et D64, pointe avant le cimetière avec projet de création de place de parking : il sera possible de créer 2 places de parking en arrivant à droite mais pas plus. Pas de possibilité de créer des places après la croix sans risquer de déstabiliser le talus

## **Autres travaux de voirie**

- Le fauchage et l'élagage ont été commencés mais le broyeur est tombé en panne, il a été ressoudé mais le tracteur à son tour a dysfonctionné et il est en cours de réparation. Il reste 2 chemins de randonnée à faire.
- Une saignée a été bétonnée à l'intersection du chemin chez Liange et du chemin de la Tour.
- D'ici fin juillet on devrait refaire les saignées côté Carrière et poser le panneau de sens interdit en bas de la montée du chemin de chez Liange
- Préparation des travaux en vue du goudronnage 140m et 160m en enrobé sur la route de Montcellier et une reprise sur le haut du chemin de chez Liange.
- Mme le Maire demande qu'on mette rapidement en sécurité la zone de parking où la haie a été arrachée, des rubalises dans un premier temps mais il faudra poser une barrière rapidement.

## **Plainte de riverains du haut du chemin du Moulin**

- Les riverains s'inquiètent du passage de véhicules de gros volume qui circulent sur le chemin du Moulin et les mettent en danger. Un tracteur a perdu une partie de son chargement, ce qui a provoqué l'arrachage de la barrière de clôture d'une maison, heureusement il n'y avait personne ni sur le bord de la route ni dans la cour de la maison en contrebas car ceci aurait pu être grave de conséquence. Le conseil réfléchit pour sécuriser le haut du chemin du moulin.

## **Projet GED et renouvellement photocopieur**

- Le photocopieur a environ 14 ans. De mars à juin on a effectué 1 985 copies couleur et 3 167 copies noir et blanc au coût de 0,01€ en N & B et 0,10 en couleur. Un 1<sup>er</sup> devis a été demandé à notre fournisseur actuel, il nous propose pour 3 390€ HT un modèle équivalent à notre matériel actuel avec un coût copies de 0,0055€ en N&B et de 0,055€ en couleur, et une intervention en cas de panne en moins de 4 heures. Un autre fournisseur va être contacté.

- Mme le Maire propose que l'ancien photocopieur soit transféré à l'école pour remplacer leur imprimante qui est en fin de vie.
- Projet GED : Mme le Maire et le 1<sup>er</sup> Adjoint exposent la présentation qu'ils ont eu par rapport à la Gestion Électronique des Documents et les avantages que cela pourrait apporter au fonctionnement actuel en réduisant la circulation de documents papier tout en facilitant la transmission des documents.

### **Festivités du 14 juillet**

Une organisation particulière sera mise en place compte tenu des contraintes sanitaires. Le comité des fêtes n'ayant pas suffisamment de visibilité, le bistrot des colombes a été sollicité pour proposer un repas. La commune offrira le traditionnel feu d'artifice.

### **Retour des commissions fleurissement et bibliothèque**

Sylvie Gangloff lit à l'ensemble des élus le compte-rendu de la réunion qui s'est tenue avec les bénévoles qui interviennent au sein de la bibliothèque.

La bibliothèque manque actuellement de place, techniquement, il manque une étagère avec des rayonnages. Il y a actuellement 41 personnes inscrites.

La bibliothèque sera fermée en août. Il sera nécessaire de communiquer via Illiwap.

En ce qui concerne le fleurissement, nous avons reçu un courrier des organisateurs nous fixant le passage du jury au

### **Départ de la secrétaire de Mairie**

- Contact sera pris la semaine prochaine avec le CDG 42 pour la parution de l'offre.
- Le profil de poste a été réalisé et vérifié avec la secrétaire de mairie.

### **Congés du personnel**

- Pascal du 6 au 29 septembre et le reste en novembre et décembre
- Josiane du 2 au 27 août
- Loïc 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> semaine d'août

### **Décision modificative**

- Budget assainissement
- La perception demande à ce qu'on diminue les dépenses imprévues
- On doit virer C/022/042 – 450€ au C/6063 + 450€